

18 OCT. 2018

PRÉFET DES VOSGES

SERVICE DE L'ANIMATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES

Epinal, le 15 OCT. 2018

Bureau de l'environnement

Affaire suivie par : Mme GEOFFROY-LERAT
Téléphone : 03 29 69 87 63
Fax : 03 29 69 89 14
Courriel : eliane.geoffroy@vosges.gouv.fr
Horaires d'ouverture du bureau :
du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 15 à 16 h 15
et au-delà sur rendez-vous

Monsieur le président,

Vous avez sollicité, le 7 avril 2017, l'autorisation de poursuivre et d'étendre l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert de sables et graviers sur le territoire des communes de Capavenir Vosges, Vaxoncourt et Igney.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que votre dossier complété à plusieurs reprises vient d'être jugé recevable par l'inspection des installations classées.

Par conséquent, je saisis, ce jour, la mission régionale d'autorité environnementale du Grand Est, en sa qualité d'autorité environnementale.

Sachant qu'elle dispose d'un délai de deux mois pour se prononcer sur votre demande et que vous devez désormais apporter une réponse à son avis, en application des dispositions de l'article L122-1 du code de l'environnement, je précise que j'envisage de soumettre votre projet à enquête publique, en janvier 2019. Je demande donc parallèlement à la présidente du tribunal administratif de Nancy de me désigner un commissaire enquêteur à cet effet.

Afin de me permettre d'adresser votre demande à la personne retenue, aux maires des trois communes concernées, à la direction régionale des affaires culturelles, à l'institut national de l'origine et de la qualité, à l'agence de l'eau Rhin-Meuse et au service interministériel de défense et de protection civiles, je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir, dans les meilleurs délais possibles, huit exemplaires supplémentaires de votre dossier dont quatre sous forme dématérialisée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Gérard BARRIERE
Président de la société SAGRAM
14, rue de la Prairie
88190 GOLBEY

Le préfet,
Pour le Préfet en par déléguation,

Le Secrétaire Général,

Julien LE GOFF